

# CONSEIL DU VAL N°1 DU 24 SEPTEMBRE 2025 Ecole JEAN DE LA FONTAINE

## 1. Présentation de l'équipe de 13 personnes :

| Garderie du matin = 16 enfants | Midi = 230 enfants | Garderie du soir = 80 enfants | Mercredis = 88 enfants | NAP = 150 enfants |
|--------------------------------|--------------------|-------------------------------|------------------------|-------------------|
| Housna                         | Sophie             | Sophie                        | Sophie                 | Sophie            |
| Bastien                        | Mélina             | Mélina                        | Mélina                 | Mélina            |
|                                | Cyril C            | Cyril C                       | Cyril C                | Cyril C           |
|                                | Mayssa             | Mayssa                        | Mayssa                 | Mayssa            |
|                                | Dalila             | Stéphanie                     | Dalila                 | Dalila            |
|                                | Cyril P            |                               | Cyril P                | Cyril P           |
|                                | Stéphanie          |                               | Stéphanie              | Stéphanie         |
|                                | Franck             |                               | Franck                 | Franck            |
|                                | Eloise             |                               | Eloise                 | Eloise            |
|                                | Kelya              |                               | Kelya                  | Kelya             |
|                                | Mouad              |                               | Mouad                  | Bastien           |
|                                |                    |                               |                        | Mouad             |

Le mercredi et vendredi, la structure est habilitée pour recevoir 180 enfants.

Vous trouverez un trombinoscope de l'équipe VAL dans le tableau d'affichage, présent à l'extérieur de l'école (rue Victor Hugo).

**Année 2024-25** : changement du coordinateur de secteur : Mme Barois est remplacée par Daniel Voinnet.

## 2. Présentation des différents temps val : Voir DOC affiché

*à l'extérieur*

### **Midis - 11h30 à 13h30 :**

Le tableau de roulement de la cantine est toujours en place, en priorisant les CP pour ce début d'année. Ce fonctionnement favorise la bonne intégration des CP. Les enfants des autres niveaux ont la possibilité de se présenter quand ils ont faim et cette organisation permet de bien suivre le roulement maintenu par le VAL. Des assistants cantines s'inscrivent également sur un cahier pour aider à l'appel et à la distribution des plateaux.

## CONSEIL DU VAL N°1 DU 24 SEPTEMBRE 2025 Ecole JEAN DE LA FONTAINE

Les régimes alimentaires sont notés et affichés discrètement en cantine.

Si un parent a un doute, il ne faut pas hésiter à contacter l'équipe VAL.

Des salles d'activités, du baby-foot, du foot et la bibliothèque sont proposés aux enfants.

Pas de ballon au pied en dehors du foot encadré et pas de ballon/balle le jeudi.

**Petite nouveauté : les ballons personnels ne sont plus autorisés à l'école.**

Pour cette première période, l'équipe VAL met en place un temps d'écoute et de règle de vie qui consiste à rassembler tous les enfants de la classe et de les sensibiliser sur l'écoute et le respect des règles. C'est assez intéressant car les enfants révèlent les problèmes qu'ils voient, qu'ils vivent ou qu'ils ont fait.

### **Mercredis :**

Les journées VAL du mercredi débutent à 11h30 et commencent par un rassemblement avec tous les enfants durant lequel l'équipe VAL communique les informations à transmettre, présente les activités et les sorties prévues.

L'inscription pour les sorties VAL (patinoire, cinéma, parc...) se fait donc à ce moment-là. L'équipe VAL tient à jour un tableau de suivi des sorties pour s'assurer que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui sortent.

La journée se termine à 17h après le gouter. Les parents peuvent récupérer leur enfant à 17h et jusqu'à 18h43 au portail puis jusqu'à 18h45 à la porte du 17 rue Ficatier.

Toutes demandes de sorties anticipées pour rendez-vous médical ou autres doivent être adressées par mail au val : [val@ville-courbevoie.fr](mailto:val@ville-courbevoie.fr) et à JDF : [val.lafontaine@ville-courbevoie.fr](mailto:val.lafontaine@ville-courbevoie.fr) pour validation. Sinon aucun départ ne sera autorisé. Seuls les enfants MDPH ou dont l'état de santé n'est pas compatible avec la journée, sont autorisés à partir plus tôt.

Pour le début de l'année, des activités sans thématiques fixes ont été proposées aux enfants. Une boîte à idée va être mise à disposition pour permettre aux enfants de partager leurs idées avec l'équipe VAL. Par la suite, un thème leur sera proposé par période.

Evènement à venir : récolte de dons pour le téléthon.

## CONSEIL DU VAL N°1 DU 24 SEPTEMBRE 2025 Ecole JEAN DE LA FONTAINE

### **Vendredis :**

Les journées du vendredi débutent à 11h30 pour les enfants qui mangent à la cantine ou à 13h30 pour les enfants qui mangent à la maison. Il est possible aussi que les enfants partent après la cantine à 13h30.

Concernant les activités, à chaque période des animateurs externes interviendront, sur place ou à l'extérieur de l'école. *Voir tableau des périodes, affiché sur les panneaux d'affichage.*

Les animateurs proposent des activités suivies qui plaisent aux enfants et qui complètent les propositions des intervenants.

**Inscriptions aux activités :** les enfants s'inscrivent à chaque début de période. Ils ont la possibilité de choisir une activité préférée et une activité secondaire, au cas où il n'y ait pas assez de place dans leur activité préférée. De cette façon, l'équipe VAL fait en sorte de respecter le choix des enfants et de limiter les frustrations.

### **Garderie du soir :**

Pendant 45 min les enfants ont la possibilité de jouer dans la cour ou d'aller en salle VAL, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les enfants doivent être vigilants à bien récupérer leurs affaires avant de sortir de l'école car il est interdit dans le règlement, de rentrer dans l'école une fois sorti, ni de monter dans les classes une fois qu'ils les ont quittés.

La directrice VAL est de fermeture le lundi, mercredi et jeudi. L'adjointe l'est le mardi, le mercredi et le vendredi.

### **Post scolaire :**

La coordinatrice des posts scolaires est Zeina El Hoss joignable à cette adresse : [val\\_z.elhoss@ville-courbevoie.fr](mailto:val_z.elhoss@ville-courbevoie.fr). Les inscriptions se font via le guichet famille.

- Lundi : Théâtre avec Ruffine
- Jeudi : danse moderne Jazz avec Dominique
- Vendredi : Drawing english avec Irina

Le gouter est normalement automatiquement coché mais pas compris dans le tarif de l'activité.

## **CONSEIL DU VAL N°1 DU 24 SEPTEMBRE 2025 Ecole JEAN DE LA FONTAINE**

### **3. Informations aux parents :**

Le numéro de téléphone de l'école est : 01 71 05 78 44.

Le numéro de téléphone du VAL de Jean de la Fontaine est : 01 71 05 78 47.

En tant qu'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), l'équipe VAL doit avoir en sa possession les vaccins, l'assurance scolaire et les feuilles de renseignement signées et à jour. L'équipe VAL comprend que les démarches peuvent être fastidieuses mais c'est une obligation.

La feuille de renseignements se trouve sur l'espace famille, il est écrit « VAL », en haut à gauche. Merci de vérifier si vous êtes à jour, notamment s'il vous manque juste la transmission des vaccins ou de l'assurance scolaire 2025/2026.

**Après les vacances de la Toussaint, par devoir et mesure de sécurité, aucun enfant sans fiche, ne sortira à l'extérieur de l'école.**

Aussi, les enfants qui rentrent seuls doivent retourner une autorisation de rentrer seul (remise par l'équipe VAL) en plus des fiches de renseignements, pour renseigner les heures auxquelles l'enfant peut rentrer seul.

Notre tableau d'affichage extérieur contient (ou devrait contenir) :

- Planning mercredis
- Planning Nap
- Objets interdits ou autorisés à l'école (les bonbons, la nourriture, les objets personnels, les ballons, le maquillage).

**Les cordes à sauter (surtout les maxi) et les cerceaux ne sont pas autorisés sans encadrement, pour les CP.**